



FICHE DE POSTE

Chargé.e de mission Biodiversité

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiques des parcs nationaux, l'établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « *contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel* » et « *participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national* ».

Le Parc amazonien de Guyane inscrit ses activités dans le cadre des orientations et mesures retenues dans la Charte du Parc national approuvée le 28 octobre 2013 par décret.

Dans le champ de la biodiversité, ces actions entrent également en cohérence avec la stratégie scientifique du PAG 2018-2028 validée par son Conseil scientifique. Le volet acquisition de connaissances sur la biodiversité (inventaires des habitats sous-prospectés ou remarquables, suivi d'espèces à enjeux, participation aux protocoles régionaux ...), représente un ensemble de missions conséquentes à dérouler sur chacune des délégations territoriales. Elles sont complétées par des actions de capitalisation et valorisation de la donnée acquise ainsi que par des actions de médiation scientifique.

Par ailleurs, le PAG souhaite renforcer son investissement dans les démarches participatives et le suivi des pratiques liées aux ressources naturelles et s'investir de façon plus forte dans la définition, avec les habitants, de mesures de gestion adaptées (co-construction de mesures de gestion, gouvernance ...).

Résidence administrative : Maripasoula (délégation territoriale du Maroni)

Statut : Poste de catégorie B, ouvert aux agents fonctionnaires, aux agents contractuels du Quasi-statut de l'environnement et aux contractuels de niveau équivalent.

Missions :

Sous l'autorité du chef de délégation territoriale du Maroni et en lien fonctionnel étroit avec le/la Chef(fe) de l'Unité territoriale de Papaïchton, le Service patrimoines naturels et culturels (en particulier la Responsable Scientifique et le Chargé de mission APA/Gestion des ressources naturelles), le ou la chargé.e biodiversité assure le suivi et la mise en œuvre de l'ensemble des actions de son domaine d'activité sur le territoire de la délégation.

Plus spécifiquement, il.elle conduit les missions suivantes :

- Suivi de l'ensemble des dossiers dans le domaine de l'acquisition des connaissances et des études scientifiques en écologie et biodiversité concernant le territoire de la délégation du Maroni en lien fonctionnel étroit avec la Responsable Scientifique. Participation à la programmation, préparation, organisation et mise en œuvre des actions conduites dans le cadre de programmes d'études ou de recherche. Il.elle est force de proposition sur de nouvelles problématiques et participe (selon besoin et disponibilité) au Conseil scientifique.
- Appui à la conception, planification et mise en application des protocoles d'inventaire et de suivi de la biodiversité. Animation au sein de la délégation du Maroni de la collecte, de la remontée et de la bancarisation des informations et des données sur les espèces, les habitats naturels et les sites.

- Participation à la réalisation des expertises techniques concernant les espèces, les habitats naturels et les sites et suivi sur le terrain de la cohérence des activités de l’Etablissement avec le contexte socioculturel local. Mise en œuvre des expérimentations et des enquêtes.
- Organisation ou participation à l’analyse de l’état des fonctionnalités biologiques et à l’identification des espèces à enjeux. Dans le cadre de la gestion des ressources naturelles (chasse et pêche notamment), contribution à la formulation des objectifs et des mesures de gestion et à la mise en place d’une gouvernance partagée sur la délégation en lien fonctionnel étroit avec le Chargé de mission APA/GRN (pilote de la thématique) et les partenaires. Il.elle est notamment le relai local pour la mise en place des enquêtes chasse/pêche.
- Organisation et accompagnement des missions scientifiques/naturalistes sur le terrain.
- Contribution à la formation d’un réseau d’agents au niveau des connaissances naturalistes, des protocoles, de la collecte et de la saisie des données et de la cartographie. Identification des opportunités de mise en place de démarches de science participative. Participation aux actions de médiation scientifique en lien avec les missions dont il a la charge.

Compétences :

- Niveau minimum attendu : BTS GPN ou licence professionnelle en écologie
- Connaissance de la biodiversité et des écosystèmes amazoniens souhaitée
- Expérience d’au moins 5 ans dans le champ d’activité fortement appréciée
- Connaissance du territoire, des populations, des enjeux patrimoines naturels, de la gestion des ressources naturelles sur le territoire du parc amazonien fortement appréciée
- Bonne connaissance des outils de protection et de gestion de la nature
- Connaissance en analyse statistique des données appréciée
- Usage courant des Systèmes d’informations géographiques
- Connaissance de la réglementation dans le domaine de la protection de la faune et de la flore en Guyane

Capacités :

- Sens des responsabilités et de l’organisation.
- Capacité à travailler en équipe et à animer une équipe.
- Autonomie et pédagogie.
- Capacité à vivre et travailler en site isolé et à être autonome pour des expéditions en forêt amazonienne de plusieurs jours (déplacements aériens, fluviaux et nuitées en hamac).
- Ecoute et dialogue, bon relationnel dans un dialogue territorial et avec le milieu de la recherche scientifique.
- La maîtrise d’une langue locale parlée sur le Haut-Maroni serait un avantage.

Echéance de recrutement : à partir du 1^{er} avril 2022

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 31 mars 2022

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l’attention de :

Pascal VARDON

Directeur du parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre

97 354 Rémire Montjoly

A envoyer par courriel à :

Françoise LEMAITRE-ANQUETIL – Responsable des ressources Humaines :

recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie à :

Stéphane Defranoux, Chef de la Délégation du Maroni

stephane.defranoux@guyane-parcnational.fr